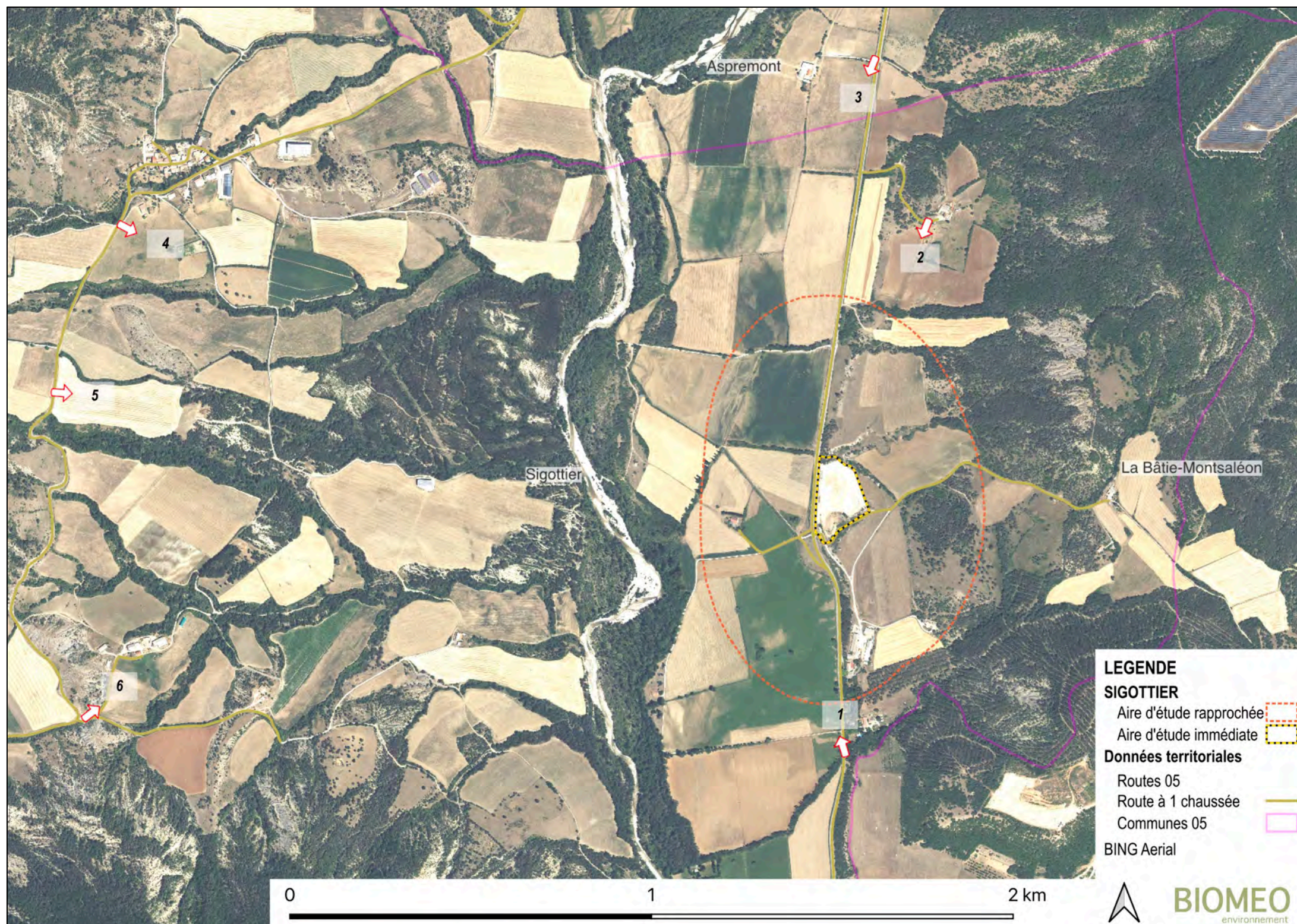


8. L'AIRE D'ETUDE, ECHELLE ELOIGNEE

8.1. RELEVÉ PHOTOGRAPHIQUE, ECHELLE ELOIGNEE

FIGURE 10 : LOCALISATION DES POINTS DE VUE.



8.1.1. ANALYSE DES PERCEPTIONS

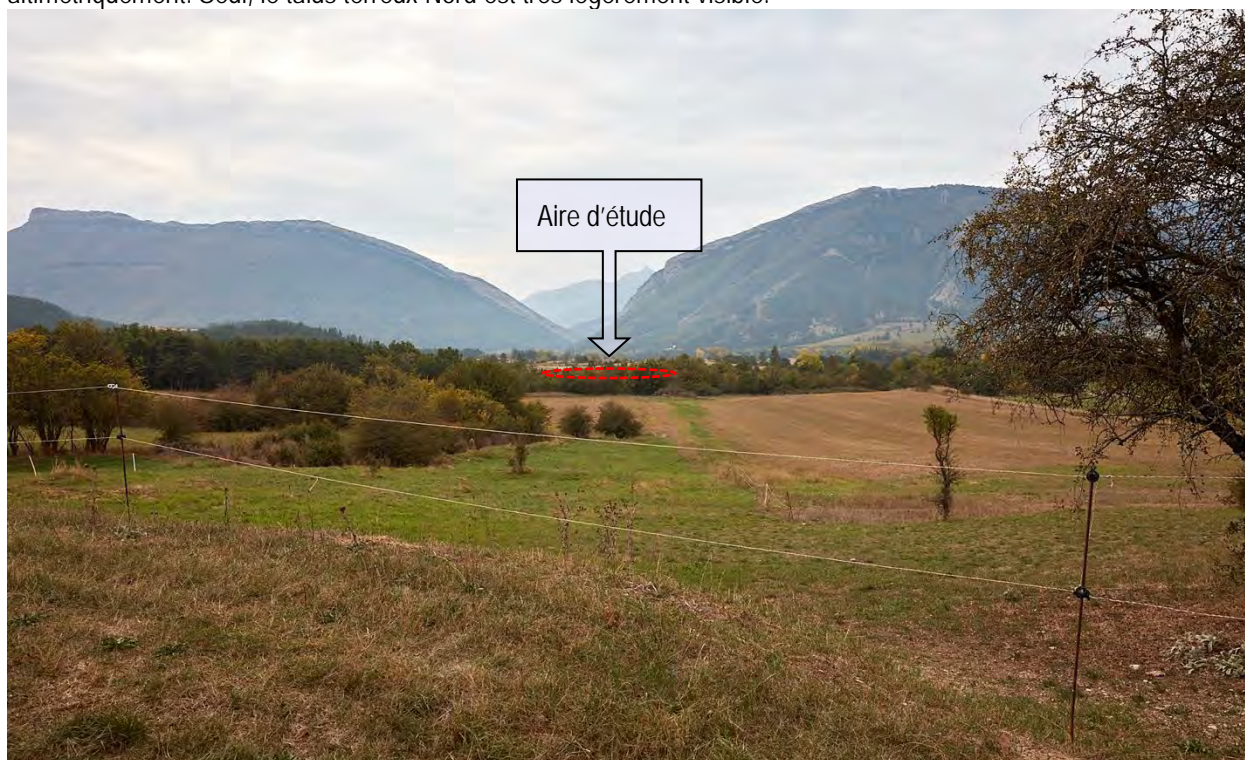
VUE ECHELLE ELOIGNEE N° 1 : DEPUIS LA D1075, AU SUD DE L'AIRE D'ETUDE IMMEDIATE, AU NIVEAU DE L'ALPILLONNE

L'aire d'étude immédiate, à un peu plus de 600 mètres, est complètement masquée par la topographie et la végétation.



VUE ECHELLE ELOIGNEE N° 2 : AU LIEUDIT EYBIERG

Le plateau de l'aire d'étude immédiate est invisible, masqué par le champ situé en avant-plan, plus élevé altimétriquement. Seul, le talus terreux Nord est très légèrement visible.



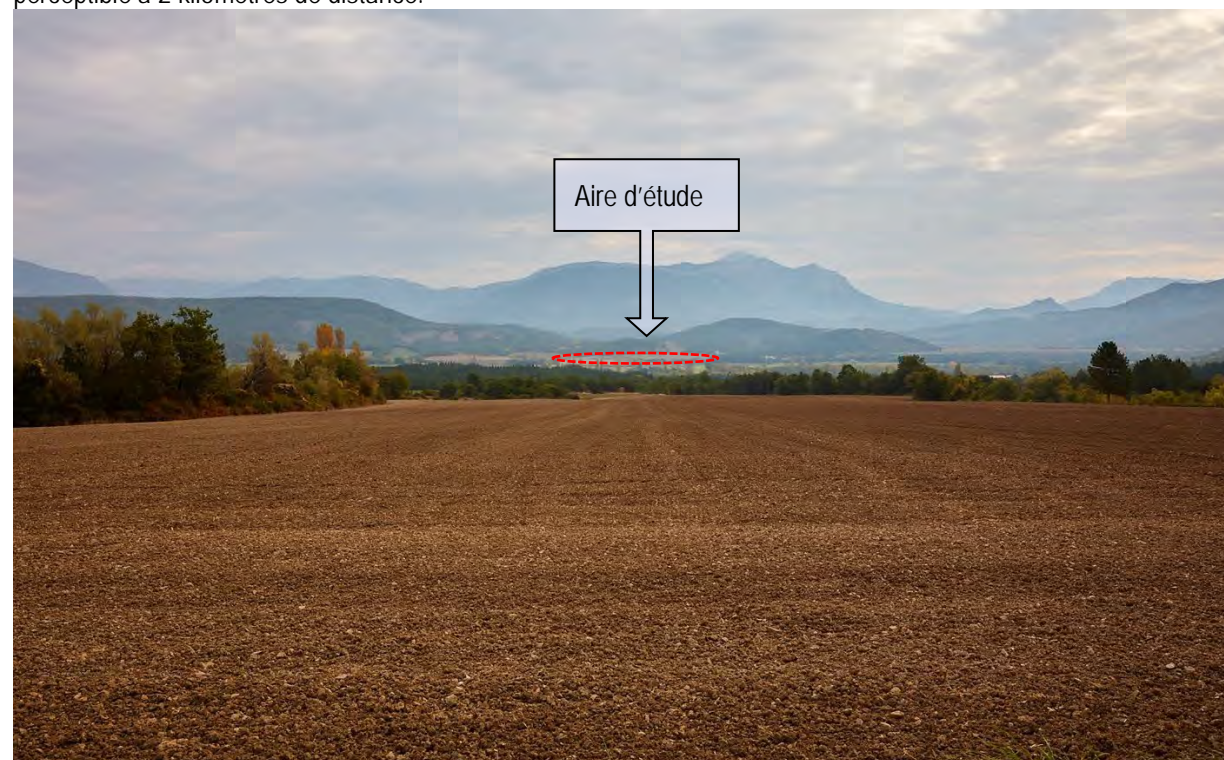
VUE ECHELLE ELOIGNEE N° 3 : DEPUIS LA D1075, AU NORD DE L'AIRE D'ETUDE IMMEDIATE, AU DEBOUCHE DU LIEUDIT « LA PLAINE »

Le léger bombement de la départementale masque l'aire d'étude immédiate.



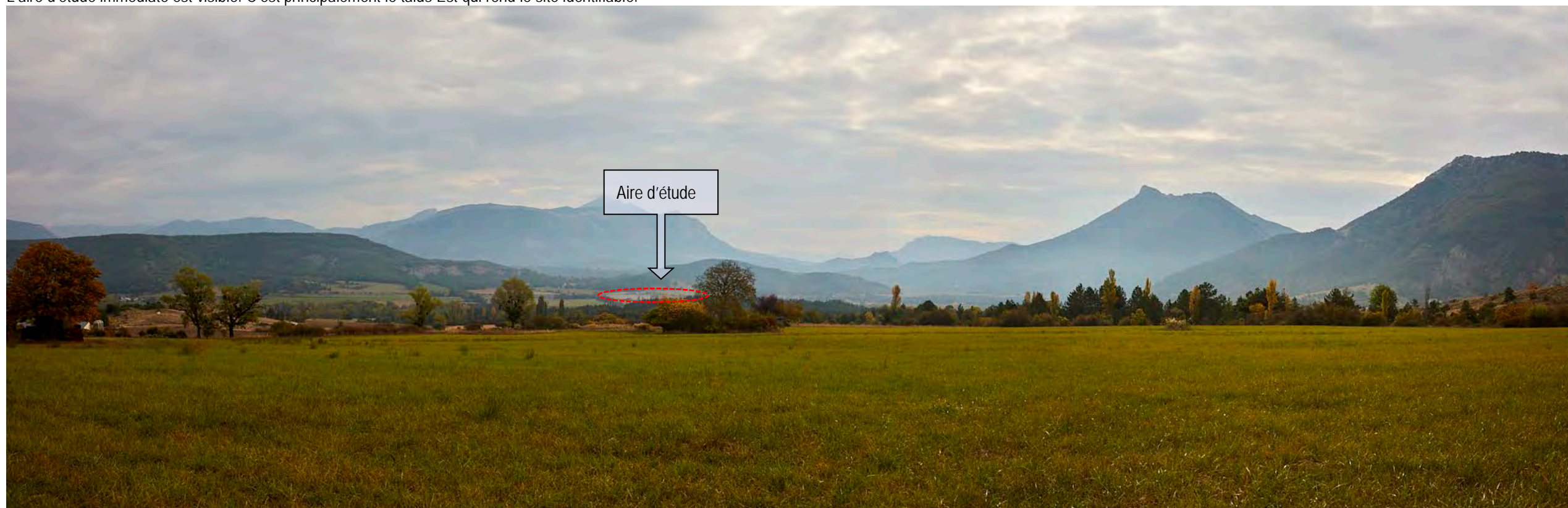
VUE ECHELLE ELOIGNEE N° 4 : DEPUIS LAD227

Au sortir du village du Forest, les paysages ouverts offrent un beau panorama vers l'est. L'aire d'étude est légèrement perceptible à 2 kilomètres de distance.



VUE ECHELLE ELOIGNEE N° 5 : SUR LA D227, AU LIEUDIT « GRAND CHAMP »

L'aire d'étude immédiate est visible. C'est principalement le talus Est qui rend le site identifiable.



VUE ECHELLE ELOIGNEE N° 6 : SUR LA D227, AU LIEUDIT « LE FOURNIER »

La carrière dessine une tâche plus claire dans le paysage qui permet de la repérer.



9. DIAGNOSTIC, ÉCHELLE RAPPROCHÉE

9.1. LES MILIEUX, TOPOGRAPHIE

L'aire d'étude rapprochée est composée de champs cultivés, de petites haies bocagères. L'ensemble est disposé sur un versant déclinant vers l'ouest, en direction du fond de vallée, vers le Grand Buëch. La départementale 1075 traverse l'aire d'étude rapprochée sur un axe nord-sud.

Champs cultivés sur pente générale orientée ouest.

9.2. HABITATIONS, CONSTRUCTIONS

Plusieurs constructions, dont au moins une habitation, sont intégrées à l'aire d'étude rapprochée. Il s'agit d'une habitation au lieudit Saint-Louis et d'une ferme composée de plusieurs bâtiments au lieudit « la Plaine » (environ 220 m de distance par rapport à l'aire d'étude immédiate).

Il n'existe aucune visibilité depuis les bâtiments de « la Plaine ». Depuis le lieudit Saint-Louis, le talus Est est bien perceptible.

9.3. LES ENJEUX PORTES PAR L'AIRE D'ETUDE RAPPROCHEE

Les enjeux concernent la préservation de la typologie paysagère (milieux cultivés) avec la présence de la départementale qui offre des points de vue sur les paysages environnants.

Paysages de milieux cultivés avec présence de la départementale qui offre un moyen de découverte fort sur les paysages.

CONTEXTE PAYSAGER ET PATRIMONIAL

10. DIAGNOSTIC, ÉCHELLE IMMÉDIATE

10.1. COUVERT, TOPOGRAPHIE

L'aire d'étude immédiate est composée d'une vaste esplanade pratiquement plane, délimitée par les talus et merlons sur les 4 côtés. Les talus et merlons, composés de galets de rivière mélangée à de la terre sont pratiquement dépourvus de végétation, les pentes étant trop fortes et les matériaux trop stériles pour avoir permis une bonne reprise végétale.

Le merlon Ouest est toutefois partiellement pourvu d'une petite strate herbacée (environ 45 % de couverture).

L'aire d'étude immédiate se prolonge au-delà du merlon ouest, sur environ la moitié de la plateforme qui borde la départementale.

Grande esplanade plane. Les limites nord, est et sud sont bordées de talus abrupts. Merlon, coté départementale.

10.2. LES HABITATIONS, SENTIERS

Aucune construction ni sentier sur l'AEI.

Pas de constructions ni de sentier à cette échelle d'étude.

10.3. USAGES

Sur le site d'étude, on retrouvait ces dernières années une carrière de sables et graviers. La superficie de l'exploitation était d'environ 8 695 mètres carrés. Celle-ci est en cours de remise en état et la fin de l'exploitation devrait intervenir autour du 2nd trimestre 2024.

Pas d'usages en cours identifiés.

10.4. LES ENJEUX PORTES PAR L'AIRE D'ETUDE IMMEDIATE

La parcelle qui définit l'aire d'étude immédiate se compose de milieux très artificialisés. Le site a servi pour d'exploitation de matière première pour la production de matériaux de chantier. Les talus aux arêtes très vives, dépourvus de végétation, accentuent l'aspect artificialisé du site.

Le talus sud qui provient sans doute des déchets de tri non exploités ne présente aucun lien avec la topographie générale du site à l'échelle rapprochée.

Le petit merlon situé en retrait de la départementale masque intégralement la plateforme et légèrement les talus.

Celui-ci ne présente aucune qualité particulière en termes de paysages.

Site très artificialisé, aux transitions brutales avec la topographie adjacente, dépourvue de qualités paysagères.

10.5. ANALYSE DES VISIBILITES, ECHELLES RAPPROCHEE ET IMMEDIATE

FIGURE 11 : LOCALISATION DES VUES.



10.5.1. LES VUES DU SITE

VUE ECHELLE RAPPROCHEE/IMMEDIATE N° 1 : AU SUD DE L'AIRE D'ETUDE IMMEDIATE, SUR LA D1075

Le long de la D1075, les limites de l'AEI sont bien visibles.



VUE ECHELLE RAPPROCHEE/IMMEDIATE N° 2 : AU SUD DE LA PISTE D'ACCES, SUR LA D1075

Quelques mètres en arrière du point de vue n° 1, les limites de l'AEI sont bien visibles, mais l'esplanade est complètement masquée.



VUE ECHELLE RAPPROCHEE/IMMEDIATE N° 3 : AU SUD DE LA PISTE D'ACCES, SUR LA ROUTE DE LA PINCE
Le talus sud définit les limites sud de l'AEI. L'esplanade est légèrement visible.



VUE ECHELLE RAPPROCHEE/IMMEDIATE N° 4 : SUR LA ROUTE QUI DESSERT LE LIEUDIT « LE PINCE »
Si les limites de l'AEI sont bien visibles (elles bordent la route), l'esplanade est complètement masquée.

